Téléphone mobile
Bien choisir son forfait

Pratique

Face à la multitude des forfaits proposés, il y a de quoi hésiter. 4G ou 5G ? Avec ou sans engagement ? Et faut-il inclure l'achat d'un téléphone neuf ? Nos réponses aux principales questions.

Changer de forfait, en gardant bien sûr son numéro, est simple comme un coup de fil. Rien qu'en 2022, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep), plus de six millions de forfaits ont été résiliés par les Français. Mais avant d'en choisir un nouveau, mieux vaut y réfléchir à deux fois.
Entre les formules avec ou sans engagement, celles proposant la 5G ou incluant l'achat d'un téléphone neuf, difficile de s'y retrouver. D'autant que les prix flambent : entre 2021 et 2022, les tarifs ont grimpé de près de 20 %, selon Ariase, le courtier spécialisé dans le secteur des télécoms. Pour vous aider dans vos recherches, «60» a passé au peigne fin les différentes offres des quatre opérateurs principaux (Bouygues, Orange, SFR et Free).

1 LA 5G NE VOUS SERVIRA À RIEN

« La 5G vous offre une réactivité et une fluidité incroyable ! », vante l'opérateur SFR. Oui, mais pour quoi faire ? Aujourd'hui, très peu d'applications dédiées au grand public nécessitent la 5G pour fonctionner, technologie facturée au prix fort par les opérateurs. *« Quand on surfe sur le Web, il n'y a pas de différences notables entre la 4G et la 5G*, précise Guillaume Decorzent, chef de l'unité couverture et investissement mobile pour l'Arcep. *Les pages s'affichent aussi vite et les vidéos se lisent aussi bien. »* En outre, la 5G est loin d'être déployée partout : Orange et SFR ont, par exemple, choisi de couvrir d'abord les grandes villes, au détriment des zones rurales *(voir encadré Comment repérer les zones blanches, ci-dessous)*.
Il faut dire que l'objectif de proposer la 5G partout où existe déjà la 4G est fixé pour… 2030 ! En l'état, difficile de conseiller de souscrire un abonnement 5G. Si vous êtes tout de même tenté, attention à votre téléphone portable, qui doit être compatible.

> *L'objectif de proposer la 5G partout est prévu pour 2030 !*

2 140 GO, C'EST DIX FOIS TROP !

Si les appels et l'échange de SMS sont très souvent illimités en France et en Europe, l'utilisation de données consommées sur Internet est toujours plafonnée. Problème : les opérateurs proposent soit des forfaits comprenant un petit nombre de données, soit des formules démesurées. Notamment Free, qui passe de son « forfait 2 € » comprenant 50 ridicules mégaoctets (Mo), à son abonnement « Série Free » et ses 140 gigaoctects (Go), facturé 14,99 € par mois ! Un nombre de données bien plus

Comment repérer les zones blanches

Vous habitez un territoire enclavé ? Le choix de l'opérateur est important, pour éviter de se retrouver sans 4G ou sans couverture téléphonique. Avant de souscrire un abonnement, rendez-vous sur le site monreseaumobile.arcep.fr, qui détaille, via une carte interactive, les zones géographiques couvertes ou non par les quatre opérateurs principaux. Si vous êtes placé devant le fait accompli d'une couverture défaillante, demandez la résiliation sans frais, en invoquant l'article L224-34 du code de la consommation. Texte de loi conçu pour pointer du doigt l'écart significatif entre les performances réelles du service et les performances mentionnées dans le contrat. Si vous déménagez dans une zone non couverte par votre opérateur, la résiliation sans frais est aussi possible, à condition de signaler le problème à l'opérateur sept jours au plus tard après l'emménagement.

élevé que la consommation moyenne française, évaluée à 14,3 Go mensuels par l'Arcep au troisième trimestre 2022. Pour réaliser des économies, souscrivez un petit forfait incluant 1 à 5 Go et restez connecté en wifi dès que vous le pouvez, pour ne pas puiser dans votre réserve de données 4G. Attention aux forfaits comprenant moins d'1 Go : si des mises à jour automatiques sont réalisées en 4G/5G et non pas via une connexion wifi, vous risquez très vite de dépasser le plafond autorisé. Et si vous voyagez hors d'Europe, n'oubliez pas de désactiver les « données en itinérance », le prix du Mo pouvant être prohibitif.

3 SANS ENGAGEMENT, C'EST PLUS SÛR

Le plus souvent, le tarif d'un forfait avec un engagement de 24 mois est plus bas la première année. Après ce délai, l'offre « 150 Go 5G » d'Orange, au tarif de 32,99 € par mois, passe, par exemple, à 44,99 € ! Ce n'est pas rien. Ce type d'augmentation tarifaire s'applique aussi à certaines offres sans engagement… mais que vous pouvez résilier à tout moment. Préférez une formule sans engagement au montant fixe. Enfin, une offre sans engagement permet aussi de changer d'opérateur à tout moment pour profiter des offres promotionnelles.

4 SANS TÉLÉPHONE, C'EST MOINS CHER

Acheter un téléphone neuf avec son forfait coûte rarement 1 €, comme l'affichent en gros les opérateurs. En général, on paie surtout un reste à charge conséquent tous les mois, jusqu'à la fin de la période d'engagement. Prenons le Samsung Galaxy A13 5G, acheté avec le forfait 5 Go de Bouygues, facturé 396 € sur deux ans. Pendant toute la durée de l'abonnement, en plus du prix du forfait et de l'euro à débourser, il faudra payer 10,10 € par mois rien que pour le téléphone. Soit un total de 243 €. Ce prix passe à 193 €, si l'on renvoie à temps les bonnes pièces justificatives pour bénéficier de l'offre de remboursement (ODR) de 50 € proposée pour ce modèle. Une belle affaire ? Pas vraiment, puisqu'on trouve le même appareil vendu autour de 160 € chez d'autres e-commerçants et sans paperasse d'ODR à remplir !
Logiquement, plus le forfait est cher, plus le tarif du smartphone diminue. Si l'on opte pour un abonnement mobile Bouygues comprenant 200 Go de données, facturé en tout 1 008 € (!) sur les deux ans d'engagement, le Samsung Galaxy A13 ne coûte plus qu'1 €.

Préférez une formule sans engagement au montant fixe.

En résumé : acheter un téléphone avec son forfait n'est pas toujours avisé, surtout si l'on choisit un forfait économique. N'oubliez pas de comparer avant d'arrêter votre décision. ●

ADRIAN DE SAN ISIDORO